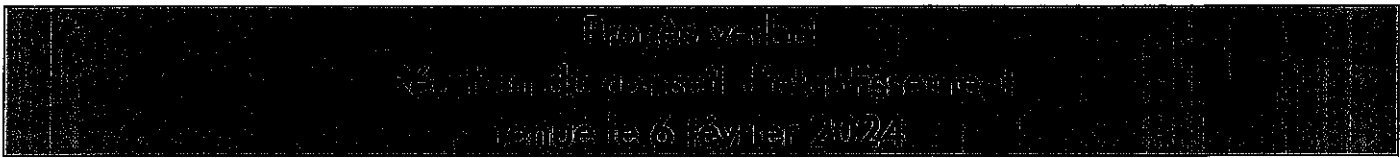




Procès-verbal CÉ du 6 février 2024



PRÉSENCES		Présent(e)	Absent(e)
	Mme Josée Poirier, direction école	X	
	Mme Marijo Tardif, parent	X	
	Mme Laurie Bush, parent	X	
	M. Éric Caron, parent	X	
	M. Konin Koua, parent		X
	Mme Josiane Dorion, parent	X	
	Mme Karine Fontaine, parent (subst)		X
	M. Guillaume Lauzier, parent (subst)		X
	Mme Marianne Longpré, SDG	X	
	Mme Isabelle Bourque, enseignante	X	
	Mme Annie Lemieux, enseignante	X	
	Mme Marie Pier Couture, enseignante	X	
	Mme Sophie Cimon, soutien		X
	Mme Marie-Noëlle G. Bombardier, représentante de la communauté	X	
	1. Mot de bienvenue et quorum		
	La présidente, Marijo Tardif, souhaite la bienvenue à tous, constate que le quorum est atteint et ouvre la séance à 19h07		
CE# 23-24-20	2. Adoption de l'ordre du jour		
	Il est proposé par Marijo Tardif et appuyé par Marie Pier Couture d'adopter l'ordre du jour avec les ajouts suivants:		
	Au point 10.7 Membre de la communauté		
	Au point 12.1 Éclipse solaire du 8 avril 2024		
	Adopté à l'unanimité		
CE# 23-24-21	3. Adoption du procès-verbal de la réunion précédente		
	Il est proposé par Marie Pier Couture d'adopter le procès-verbal tel que présenté et appuyé par Éric Caron.		
	Adopté à l'unanimité		

	<p>4. Suivi au procès-verbal de la réunion précédente</p> <p>7. <u>Projet éducatif</u> : Le document officiel ainsi que la version graphique ont été déposés sur le site web de l'école.</p> <p>8. <u>Photographie scolaire</u> : Avec l'entrée en vigueur des nouvelles dispositions de la Loi 25, tous les parents doivent désormais accepter que leur enfant soit pris en photo, et ce, avant la séance photo effectuée à l'école. Il est proposé de demander l'autorisation des parents à la rentrée administrative.</p> <p>13. <u>Suivi collation avec des noix</u> : Marianne s'est informée auprès de collègues et il semble qu'une seule école ait autorisé les noix et arachides dans leur établissement. Apparemment, les autres écoles qui se sont questionnées à ce sujet ont fait le choix de ne pas les autoriser. La direction consultera l'infirmière scolaire à ce sujet afin d'obtenir son avis et de recueillir plus d'informations sur les enjeux reliés à une telle modification de la politique de l'école.</p> <p style="text-align: right;">Être informé</p>
CE# 23-24-22	<p>5. Code de vie 2023-2024 (révisé)</p> <p>La direction présente l'ajout effectué au code de vie en lien avec la directive ministérielle interdisant tous les appareils électroniques personnels (cellulaire, écouteurs et autres appareils mobiles) dans les locaux de l'école.</p> <p>Il est proposé par Josiane Dorion d'approuver l'ajout tel que présenté et appuyé par Marijo Tardif.</p> <p style="text-align: right;">Approuvé à l'unanimité</p>
	<p>6. Calendrier des étapes 2023-2024 modifié</p> <p>La direction présente le calendrier scolaire modifié à la suite de l'annonce du MEQ à l'effet de prolonger la 2^e étape.</p> <p style="text-align: right;">Être informé</p>
CE# 23-24-23	<p>7. Activités et sorties éducatives</p> <p>La direction présente la seule activité qui s'est ajoutée depuis la dernière rencontre soit la sortie à la bibliothèque pour une classe de 4^e année.</p> <p>Il est proposé par Marijo Tardif d'approuver l'activité telle que présentée et appuyé par Isabelle Bourque.</p> <p style="text-align: right;">Approuvé à l'unanimité</p>
	<p>8. Plan de rattrapage</p> <p>La direction transmet les informations concernant le plan de rattrapage prévu avec le montant de 8 000 \$ reçu du MEQ. Certains élèves ont été ciblés par les titulaires par ordre de priorité. La direction a ensuite organisé le soutien en fonction des ressources humaines disponibles.</p> <p>Le tutorat pour les élèves de maternelle, 2^e et 3^e année débute cette semaine (5 février 2024). Après la semaine de relâche, ce sont les élèves ciblés de 1^{re} et de 4^e année qui recevront le soutien.</p>

	Être informé
CE# 23-24-24	<p>9. Budget - Mesure Aide aux parents</p> <p>Lors de la rencontre de décembre, il fût décidé de reporter les échanges concernant l'utilisation de la mesure <i>Aide aux parents</i> à la présente rencontre. La direction demande donc aux membres de quelles façons ils souhaitent que l'argent soit utilisé.</p> <p>Il est proposé d'utiliser le montant de 1 425 \$ pour le contrat de soutien enseignant aux élèves plus jeunes afin de s'assurer de combler le déficit attendu.</p> <p>Il est proposé par Josiane Dorion d'approuver les activités telles que présentées et appuyé par Marianne Longpré.</p> <p>Pour les années futures, il est mentionné qu'il serait intéressant de sonder les parents sur leurs besoins et leurs attentes envers l'école. Si le budget est récurrent, le CÉ aurait déjà des pistes de réflexion. Il est proposé d'envoyer un sondage aux parents à l'automne.</p> <p style="text-align: right;">Adopté à l'unanimité</p>
	<p>10. Points d'informations :</p> <p>10.1 Comité de parents :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Discussion au niveau du recours collectif sur les frais chargés aux parents. Il reste environ 300 000 \$ non versés aux parents du CSSRS. Le reliquat doit être versé aux parents dans le besoin. M. Landry a déposé une proposition découlant du C.A. en lien avec la distribution dans les écoles. Un montant de 4 520 \$ devrait être attribué à l'école Champlain dans les conditions actuelles. ▪ Il est aussi rappelé que le code de vie de chacune des écoles doit inclure les nouvelles restrictions et conséquences en lien avec l'utilisation d'appareils électroniques personnels dans les locaux de l'école avant la semaine de relâche à venir. <p>10.2 Fondation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Préparation pour le souper spaghetti : des parents bénévoles et des commandites sont recherchés. Toute personne intéressée doit écrire aux membres la Fondation. ▪ Le souper hot dog de fin d'année aura lieu le 6 juin 2024. Détails à venir. ▪ Les membres responsables de l'administration de la Fondation sont en train de revoir plusieurs processus. La nouvelle trésorière a relevé quelques éléments à améliorer (AGA, assurance administrateurs, états financiers, suivis des résultats, documentation conservée, etc.) ▪ Il est proposé que l'équipe-école priorise les demandes de financement à adresser à la Fondation avant qu'elles ne soient déposées au CÉ pour approbation. Ainsi, tous les membres du personnel concernés pourront donner leur avis et participer à l'exercice de priorisation des éléments qui pourraient être payés par la Fondation. ▪ Suivi concernant la campagne de financement et les problématiques vécues : Au moins 3 personnes ont contacté l'école, car ils n'ont jamais reçu ce qu'elles ont commandé. L'enjeu principal est qu'elles ne connaissent pas

le nom du vendeur et ne se rappellent pas ce qu'elles ont acheté. De plus, les suivis sont pratiquement impossibles à faire, car la Fondation, l'école et l'acheteur n'ont aucun document confirmant leurs achats et le nom du vendeur. Quels sont les recours pour les personnes concernées? Est-ce possible de prévoir un fonctionnement évitant ce genre d'erreurs l'an prochain? La Fondation se penchera sur des solutions pour éviter cela l'an prochain (ex. plateforme la Fabrique à projet de Desjardins, préparer des cartes pour les élèves à remettre lors des portes à portes avec leurs coordonnées, etc.).

10.3 Service de garde : 3 nouveaux membres occupent des postes restés vacants. L'équipe est maintenant complète.

10.4 Enseignants :

- Demain : Avant-midi blanc à l'école et film en décloisonnement en après-midi.
- Emy, stagiaire de 3^e année, avait déposé un projet à Desjardins. Elle a réussi à obtenir un montant pour l'achat de jeux en français et en mathématique pour toutes les classes de l'école.

10.5 Services éducatifs complémentaires et personnels de soutien : s.o.

10.6 Direction :

- Semaine des enseignants et enseignantes : Cette semaine
- Anglais intensif : Le changement de groupes en 6^e a eu lieu hier.
- Examens MEQ et CSSRS : la semaine dernière, réception d'un calendrier des dates modifiées qui a été ajouté à l'Info parents de février. Par contre, le MEQ a retourné d'autres modifications tout juste après. Les nouvelles dates seront donc partagées aux parents sous peu.
- Période d'inscription : En cours et jusqu'au 9 février.
- Gala des Bravos : A eu lieu le dimanche 21 janvier 2024 au Centre Culturel. Charles-Antoine Goulet (6^e) a reçu le Bravo de l'Engagement et Lina Ben Ourdja (5^e) celui de l'Excellence.
- Ajout de ressource : l'école a obtenu un budget pour ajouter une ressource supplémentaire pour aider les élèves de la classe de 3^e année.

10.7 Membre de la communauté :

- La Maison de la famille compte plusieurs bénévoles étudiants de diverses professions pour soutenir les jeunes.
- Des problèmes d'intimidation ont été relevés et plusieurs démarches sont en cours afin d'enrayer la problématique.
- La fête du Parc Médiatrice aura lieu le 17 février de 13h à 17h. Au programme : calèche, jeux gonflables, clowns, mascottes, musique, patinage libre, ballon-balai, feu de bois et une foule de collations et de breuvages chauds gratuits.

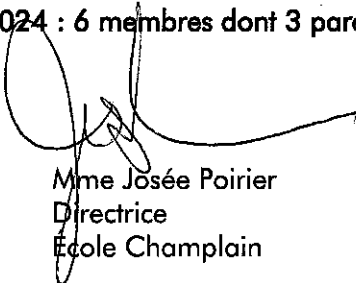
Être informé

	<p>11. Courrier ou questions du public</p> <p>Aucun</p> <p style="text-align: right;">Être informé</p>
	<p>12. Autres points</p> <p>12.1 <u>Éclipse solaire</u> : 8 avril 2024, Sherbrooke est au zénith de l'éclipse. M. Landry a annoncé que des lunettes ont été commandées pour être livrées dans toutes les écoles. (début 14h16 à 14h20 pour complète, jusqu'à 16h38 pour la partielle). D'autres CSS ont décidé de transformer cette journée de classe en journée pédagogique, car ils n'étaient pas en mesure d'assurer la sécurité des enfants durant cette période. Il est proposé que les membres de l'équipe-école prennent du temps avec les élèves afin de leur expliquer les risques de l'éclipse.</p>
	<p>13. Prochaine rencontre</p> <p>La prochaine rencontre est prévue le mardi 2 avril dès 19h.</p> <p style="text-align: right;">Être informé</p>
CE# 23-24-25	<p>14. Levée de l'assemblée</p> <p>Marijo Tardif propose la levée de l'assemblée à 21h11.</p> <p>Il est proposé par Marianne Longpré d'approuver les activités telles que présentées et appuyé par Josiane Dorion.</p> <p style="text-align: right;">Adopté à l'unanimité</p>

Durée maximale de la réunion : 2 h

Quorum selon la composition du CE 2023-2024 : 6 membres dont 3 parents


 Mme Marijo Tardif
 Parent, présidente
 Conseil d'établissement


 Mme Josée Poirier
 Directrice
 École Champlain